



FAMILLE

Accueil occasionnel

Pour un accueil des petits âgés de 4 mois à 6 ans non révolus, une convention a été passée avec la ville de Cesson.

La commune de Boissise-la-Bertrand ayant passé une convention, la ville de Cesson accueille, dans la journée, pour une durée limitée et de façon occasionnelle, les enfants de Boissise-la-Bertrand âgés de 4 mois à 6 ans non révolus.

Horaires d'ouverture :

- De 12h00 à 17h30 le lundi, mardi et vendredi
- De 08h45 à 17h30 le jeudi (journée continue)

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Cesson.

CONTACT



Mairie de Cesson

8 Route de Saint-Leu
77240 CESSON

📞 01 64 10 51 00

🌐 Site internet (<https://www.ville-cesson.fr/99/vivre-a-cesson/enfance-jeunesse/c Arche-familiale-et-halte-garderie.htm>)